



Comptes consolidés résumés
non audités
au 31 mars 2023

SOMMAIRE

BASE DE PREPARATION	3
FAITS MARQUANTS	4
BILAN CONSOLIDE	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	7
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	8
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	10
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	11
1. NORMES APPLICABLES	11
2. APPLICATION D'IFRS 17 CONTRATS D'ASSURANCE	11
2.1. Principes généraux	11
2.1.1. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17	11
2.1.2. Niveau d'agrégation	11
2.1.3. Frontière des contrats	12
2.1.4. Période de couverture	12
2.1.5. Modèle comptable	12
2.2. Jugements et estimations significatifs	13
2.2.1. Estimations des flux de trésorerie futurs	13
2.2.2. Taux d'actualisation	14
2.2.3. Ajustement au titre du risque non financier	14
2.3. Présentation	14
2.3.1. Résultat des services d'assurance	15
2.3.2. Résultat des cessions en réassurance	17
2.3.3. Produits financiers ou charges financières d'assurance	17
2.4. Impact lié à la transition	17
2.4.1. Méthodes de transition	17
2.4.2. Impact au 1er janvier 2022	18
3. APPLICATION D'IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS	18
3.1. Principes généraux	18
3.1.1. Classification	18
3.1.2. Dépréciation	19
3.2. Impacts à la transition	20
3.2.1. Impacts au 1er janvier 2023	20
3.2.2. Impacts détaillés au 1er janvier 2023	20
4. NORMES ET AMENDEMENTS PUBLIES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR	22
NOTE 1. ECARTS D'ACQUISITION	23
NOTE 2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23
NOTE 3. PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE	23
NOTE 4. CREANCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE	25
NOTE 5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	26
NOTE 6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	26
NOTE 7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26
NOTE 8. DETTES DE FINANCEMENT	27
NOTE 9. PASSIFS LOCATIFS	27
NOTE 10. PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE	28
NOTE 11. RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE	28
NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES	28
NOTE 13. CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS	29
NOTE 14. FRAIS GENERAUX PAR DESTINATION	29
NOTE 15. RESULTAT DES CESSIONS EN REASSURANCE	30
NOTE 16. RESULTAT FINANCIER NET HORS COUT DE L'ENDETTEMENT*	30
NOTE 17. VENTILATION DU RESULTAT PAR SECTEUR	31
NOTE 18. RESULTAT PAR ACTION	33
NOTE 19. ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
NOTE 20. EVENEMENTS POST-CLOTURE	34

Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 mars 2023 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Ils comprennent les états financiers composés comme suit :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- les autres éléments du résultat global ;
- le tableau de variation des capitaux propres ;
- le tableau des flux de trésorerie.
- les notes annexes

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2022 retraité de la nouvelle norme IFRS 17, le compte de résultat avec un comparatif au 31 mars 2022 retraité d'IFRS17 également.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe Coface au 31 mars 2023 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées dans l'Union européenne¹. Les principes sont détaillés dans la partie « Principes et méthodes comptables » des comptes consolidés et annexes au 31 décembre 2022, exceptés ceux liés aux nouvelles normes IFRS 17 et 9 mis à jour dans ces présents comptes. Il s'agit des paragraphes suivants : Normes applicables, principes généraux des sociétés d'assurance, ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance, chiffre d'affaires, opérations techniques d'assurance, opérations de réassurance : acceptations et cessions, actifs financiers, Instruments financiers dérivés et opérations de couverture, dettes de financiers et traitement comptable des frais d'émission de la dette.

Les comptes intermédiaires trimestriels résumés sont examinés par le Conseil d'Administration du Groupe Coface en date du 25 mai 2023. Ils sont également préalablement revus par le comité d'audit le 23 mai 2023.

¹ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Faits marquants

Acquisition de Rel8ed, société spécialisée dans l'analyse de données en Amérique du nord

Le 30 janvier 2023, Coface a annoncé l'acquisition de Rel8ed, une société nord-américaine spécialisée dans l'analyse de données. Cette acquisition permettra d'enrichir les bases de données de Coface et de renforcer ses capacités d'analyse. Elle bénéficiera aux activités de Coface à la fois dans le domaine de l'assurance-crédit et de l'information d'entreprises.

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/03/2023	31/12/2022*
Actifs incorporels		237 087	238 835
Ecart d'acquisition	1	155 521	155 960
Autres immobilisations incorporelles	2	81 566	82 876
Placements des activités d'assurance	3	3 103 752	3 015 136
Immobilier de placement	3	288	288
Placements évalués au coût amorti	3	106 532	102 088
Placements à la juste valeur par capitaux propres	3	2 395 980	2 902 405
Placements à la juste valeur par résultat	3	600 295	26
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	3	658	10 330
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	4	2 969 052	2 906 639
Actifs liés à des contrats de réassurance détenus	10	340 565	356 217
Autres Actifs		549 197	515 650
Immeuble d'exploitation et autres immobilisations corporelles		93 357	94 613
Impôts différés actifs		81 654	90 693
Créances clients des activités de service		54 261	50 062
Créances d'impôt exigible		62 543	66 612
Autres créances		257 382	213 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	565 822	553 786
TOTAL ACTIF		7 765 476	7 586 265

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 31.12.2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.03.2023	31/12/2022*
Capitaux propres du groupe		2 100 437	2 018 606
Capital	6	300 360	300 360
Primes d'émission, de fusion et d'apport		723 501	723 501
Report à nouveau		1 119 102	835 265
Autres éléments du résultat global		-103 700	-80 968
Résultat net consolidé de l'exercice		61 174	240 448
Participations de donnant pas le contrôle		2 162	2 266
Capitaux propres totaux		2 102 599	2 020 871
Provisions pour risques et charges	7	65 347	68 662
Dettes de financement	8	531 899	534 280
Passifs locatifs	9	73 567	74 622
Passifs liés à des contrats d'assurance émis	10	1 415 962	1 432 580
Ressources des activités du secteur bancaire	11	2 953 108	2 927 389
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		917 020	743 230
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		405 590	389 300
Dettes financières représentées par des titres		1 630 498	1 794 858
Autres passifs		622 995	527 861
Impôts différés passifs		117 279	125 441
Dettes d'impôt exigible		64 504	61 681
Instruments dérivés et dettes rattachées		427	222
Autres dettes		440 785	340 516
TOTAL PASSIF		7 765 476	7 586 265

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 31.12.2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/03/2023	31/03/2022*
Primes brutes émises		482 440	445 226
Ristournes de primes		-33 434	-30 834
Variation des primes non acquises		-53 661	-55 225
Produits des activités d'assurance	12	395 345	359 167
Charges des prestations des contrats	13	-161 866	-113 004
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	14	-136 035	-121 256
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse		786	-253
Charges afférentes aux activités d'assurance		-297 114	-234 513
RESULTAT D'ASSURANCE		98 231	124 654
Résultat des cessions en réassurance	15	-21 290	-52 511
RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE		76 941	72 143
Accessoires de primes		46 533	39 988
Produits net des activités bancaires		18 509	16 422
Produits des activités de service		14 746	12 383
Autres revenus	12	79 789	68 793
Frais généraux non attribuables aux contrats d'assurance	14	-24 700	-20 954
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	14	-6 144	-6 145
Autres charges d'exploitation	14	-30 488	-31 796
Provision pour litiges		0	0
Autres charges		-61 333	-58 895
Coût du risque		-60	221
RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE		95 336	82 262
Produits des placements net de charges hors coût de l'endettement		-2 610	11 261
Produits financiers ou charges financières d'assurance		-9 857	-9 286
Produits financiers ou charges financières des cessions en réassurance		7 496	-2 243
Résultat financier net	16	-4 971	-268
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		90 365	81 994
Autres produits et charges opérationnels		-344	-1 151
RESULTAT OPERATIONNEL		90 021	80 843
Charges de financement		-7 911	-5 056
Impôts sur les résultats		-20 929	-23 500
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		61 180	52 287
Participation ne donnant pas le contrôle		-6	4
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		61 174	52 291

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 31.03.2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

Autres éléments du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/03/2023	31/03/2022*
Résultat net (part du groupe)		61 174	52 291
Participations ne donnant pas le contrôle		6	-4
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		-11 236	6 079
<i>Transférée vers le résultat</i>			
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		-11 236	6 079
Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - recyclables	3	16 918	-77 661
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute</i>		20 280	-102 439
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-2 761	22 440
<i>Transférée en résultat - part brute</i>		-592	2 074
<i>Transférée en résultat - effet d'impôt</i>		-10	264
Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - non recyclables		7 246	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute</i>		9 387	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-2 141	0
Résultat financier lié aux contrats d'assurance et réassurance		1 733	6 825
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute</i>		2 543	8 851
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		-810	-2 025
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3	0	-246
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute</i>		0	21
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		0	-267
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		14 661	-65 002
Résultat global de la période de l'ensemble consolidé		75 841	-12 715
- dont part du groupe		75 950	-12 725
- dont part des participations ne donnant pas le contrôle		-104	11

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 31.03.2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

Tableau de variation des capitaux propres consolidé

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global										
	Capital	Primes	Réserves consoli- dées	Actions propres	Ecarts de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net part du groupe	Capitaux propres du groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 31 décembre 2021	300 360	810 420	660 526	-15 719	-28 602	212 733	-22 493	223 817	2 141 041	309	2 141 351
Impact de 1ère application d'IFRS 17 Contrats d'assurance			95 711			-4 931			90 781	53	90 834
Autre impact			-2 274						-2 274		-2 274
Capitaux propres au 31 décembre 2021 retraités d'IFRS 17	300 360	810 420	753 963	-15 719	-28 602	207 803	-22 493	223 817	2 229 548	362	2 229 911
Affectation du résultat 2021			223 817					-223 817	0		0
Distribution 2022 au titre du résultat 2021		-86 868	-137 161						-224 029	-14	-224 043
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	-86 868	86 656	0	0	0	0	-223 817	-224 029	-14	-224 043
Résultat au 31 décembre 2022 retraité d'IFRS 17								240 448	240 448	273	240 721
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres						-255 684			-255 684	-32	-255 715
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat						-9 232			-9 232		-9 232
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						17 315			17 315	59	17 374
Variation des écarts actuariels IAS19R							9 310		9 310	0	9 310
Variation des réserves de conversion					615				615	-21	594
Elimination des titres auto-détenus				-3 430					-3 430		-3 430
Charges liées aux plans d'actions gratuites			2 203						2 203		2 203
Impact lié à l'hyperinflation			16 172						16 172		16 172
Transactions avec les actionnaires et autres		-51	-4 580						-4 631	1 639	-2 992
Capitaux propres au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17	300 360	723 501	854 414	-19 149	-27 987	-39 798	-13 183	240 448	2 018 606	2 266	2 020 872
Impact de 1ère application d'IFRS 9 Instruments financiers			37 662			-56 379	18 879		161	-2	159
Capitaux propres au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17 et 9	300 360	723 501	892 076	-19 149	-27 987	-96 177	5 696	240 448	2 018 767	2 264	2 021 031
Affectation du résultat 2022			240 448					-240 448	0		0
Distribution 2023 au titre du résultat 2022									0		0
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires			240 448					-240 448	0		0
Résultat au 31 mars 2023								61 174	61 174	6	61 180
Variation de la juste valeur des actifs financiers comptabilisée en capitaux propres						17 519	7 246		24 765	5	24 770
Variation de la juste valeur des actifs financiers transférés en résultat						-602			-602		-602
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						1 714			1 714	19	1 733
Variation des écarts actuariels IAS19R									0		0
Variation des réserves de conversion					-11 101				-11 101	-135	-11 236
Annulation des actions COFACE SA									0		0
Elimination des titres auto-détenus									0		0
Charges liées aux plans d'actions gratuites			67						67		67
Impact lié à l'hyperinflation			5 684						5 684		5 684
Transactions avec les actionnaires et autres			-25						-25	3	-22
Capitaux propres au 31 mars 2023	300 360	723 501	1 138 251	-19 149	-39 090	-77 549	12 939	61 174	2 100 437	2 162	2 102 599

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2023	31/03/2022*
Résultat net (part du groupe)	61 174	52 291
Participations ne donnant pas le contrôle	6	-4
Impôts sur le résultat	20 929	23 500
Charges de financement	7 911	5 056
Résultat opérationnel (A)	90 021	80 843
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	6 867	6 446
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	28 177	98 978
+/- Résultat latent de change	-2 904	476
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	77 113	-48 301
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	119 608	57 599
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	209 629	138 442
Variation des créances et des dettes d'exploitation	-28 267	-4 252
Impôts nets décaissés	-16 269	-18 143
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	-44 536	-22 395
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	-61 254	-284 777
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	-148 070	211 423
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	172 565	50 484
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	-36 759	-22 871
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	128 334	93 176
Acquisitions des placements	-81 754	-795 006
Cessions des placements	8 180	760 545
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	-73 575	-34 461
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 505	-10 721
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	103	257
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	-4 402	-10 464
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	-77 977	-44 925
Emissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres		-558
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires		-557
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	-969
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	-9 349	9 894
Remboursement des passifs locatifs	-4 758	-3 966
Intérêts payés	-12 201	-26 560
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-26 307	-21 600
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-26 307	-22 158
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-12 015	713
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)	12 035	26 807
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	128 334	93 176
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	-77 977	-44 925
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-26 307	-22 158
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-12 015	713
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	553 786	362 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	565 822	389 248
Variation de la trésorerie nette	12 035	26 807

(*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9.

Principes et méthodes comptables

1. Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 mars 2023 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1er janvier 2023

Les amendements à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » et à la norme IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ont été publiés au journal officiel de l'Union européenne le 3 mars 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes de Coface.

Les amendements à la norme IAS 12 "Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction » ont été publiés au journal officiel de l'Union européenne le 12 août 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements sont déjà appliqués dans les comptes de Coface.

Le Groupe applique les normes IFRS 17 et IFRS 9 pour la première fois le 1er janvier 2023.

2. Application d'IFRS 17 Contrats d'assurance

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et homologuée le 23 novembre 2021 par l'Union Européenne, remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance et entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée.

2.1. Principes généraux

2.1.1. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information des contrats d'assurance émis, des contrats de réassurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire, à condition que des contrats d'assurance soient également émis.

Le Groupe couvre les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single-Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque) mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 17.

Lors de l'identification des contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, le Groupe doit, dans certains cas, évaluer si un ensemble ou une série de contrats doit être traité comme un contrat unique et si les composantes des biens et services doivent être séparées et comptabilisées selon une autre norme. L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 17 pour les revenus liés aux primes assurantielles.

2.1.2. Niveau d'agrégation

La norme requiert un niveau de granularité plus détaillé dans les calculs puisqu'elle exige des estimations par groupe de contrats, sans classer les contrats émis à plus d'un an d'intervalle dans le même groupe - cohortes annuelles.

Le « carve-out » optionnel introduit par la commission européenne et permettant de renoncer à l'exigence de cohorte annuelle pour les contrats d'assurance-vie, ne s'applique pas au Groupe car aucune activité n'est éligible.

Les groupes de contrats sont déterminés en identifiant d'abord des portefeuilles de contrats, chacun comprenant des contrats soumis à des risques similaires et gérés ensemble. Coface a défini 3 portefeuilles : la ligne métier assurance-crédit, la ligne métier *Single Risk* et la ligne métier caution.

Chaque portefeuille est ensuite divisé en cohortes annuelles (c'est-à-dire par année de souscription) et chaque cohorte annuelle en trois groupes :

- un groupe de contrats onéreux à la comptabilisation initiale (pour lesquels une composante de perte sera le cas échéant immédiatement comptabilisée par le biais du compte de résultat) ;
- un groupe de contrats qui, lors de la comptabilisation initiale, ont une possibilité de devenir onéreux par la suite,
- un groupe constitué des autres contrats du portefeuille.

De plus, IFRS 17 précise qu'une entité est autorisée à subdiviser les groupes afin d'évaluer leur rentabilité. Coface a défini 15 groupes de contrats en assurance-crédit, 1 groupe de contrats en *Single-Risk* et 1 groupe de contrats en caution.

Lorsqu'un contrat est reconnu, il est ajouté à un groupe de contrats existant ou, si le contrat ne remplit pas les conditions pour être inclus dans un groupe existant, il forme un nouveau groupe auquel de futurs contrats peuvent être ajoutés.

2.1.3. Frontière des contrats

Selon la norme IFRS 17, l'évaluation d'un groupe de contrats comprend tous les flux de trésorerie futurs à l'intérieur du périmètre de chaque contrat du groupe. La période couverte par les primes incluses dans les frontières du contrat est la "période de couverture".

Le Groupe considère que les exigences relatives aux frontières du contrat d'assurance sont liées à la capacité pratique de réévaluer les risques des assurés au niveau de chaque contrat et que celles relatives aux frontières du contrat de réassurance sont liées à la capacité pratique pour le réassureur de mettre fin à la couverture de réassurance. Selon ces exigences, IFRS 17 n'impacte pas l'étendue des flux de trésorerie du Groupe à inclure dans l'évaluation des contrats existants comptabilisés.

Les contrats onéreux sont comptabilisés dès que le Groupe est engagé à la date d'évaluation, et ce, même si les primes n'ont pas été perçues.

2.1.4. Période de couverture

La période de couverture est définie comme la période durant laquelle l'entité couvre les événements assurés. La norme IFRS 17 définit un événement assuré comme un « événement futur incertain couvert par un contrat s'assurance qui crée un risque d'assurance ». Le Groupe a défini la période de couverture pour la ligne métier assurance-crédit comme la période allant du début de la police d'assurance jusqu'à la date potentielle de défaut du débiteur envers l'assuré. A ce titre, la date de défaut a été définie comme le délai maximum de crédit indiqué au contrat.

2.1.5. Modèle comptable

Selon IFRS 17, les contrats sont évalués selon un modèle d'évaluation en valeur courante où le modèle général s'appuie sur une approche dite par bloc, « Building Block Approach ou BBA »² comprenant:

- les flux de trésorerie d'exécution, soit :
 - les estimations des flux de trésorerie futurs pondérés par leur probabilité de réalisation,
 - un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent (c'est-à-dire en actualisant ces flux de trésorerie futurs) et les risques financiers associés aux flux de trésorerie futurs,
 - un ajustement au titre du risque non financier (cf. § 2.2.3 Ajustement au titre du risque non financier);
- la marge sur services contractuels (CSM). La CSM représente le bénéfice non acquis pour un groupe de contrats d'assurance et sera comptabilisée au fur et à mesure que l'entité fournira des services à l'avenir.

² Ou GMM : *General Model Measurement* (modèle général)

À la fin de chaque période de reporting ultérieure, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance est réévaluée pour correspondre à la somme:

- du passif au titre de la couverture restante, comprenant les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels de ce groupe ;
- et du passif au titre des sinistres survenus, dont l'évaluation correspond aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services déjà rendus et alloués à ce groupe de contrats à cette date.

En outre, un modèle d'évaluation simplifié appelé méthode de la répartition des primes (PAA) est autorisé pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante s'il fournit une évaluation qui n'est pas matériellement différente du modèle général ou si la période de couverture est d'un an ou moins.

Le Groupe applique la PAA à tous les portefeuilles d'assurance et de réassurance, dont l'assurance-crédit représente la majeure partie de ses activités, car l'évaluation du passif au titre de la couverture restante qui en résulte n'est pas sensiblement différente du résultat de l'application du modèle général.

Avec l'approche simplifiée basée sur l'allocation des primes (PAA), le passif au titre de la couverture restante correspond au montant de primes reçues initialement diminué des frais d'acquisition et des montants déjà reconnus en résultat avant la date de clôture.

Le Groupe amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribuables d'assurance. Ces frais incluent les commissions d'acquisition payées aux intermédiaires (courtiers, agents, cédantes) et les autres frais d'acquisition attribuables aux contrats et sont répartis sur la période de couverture selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

Comme le requiert IFRS 17, la part des frais d'acquisition reportés est désormais inscrite au passif du bilan dans le poste « passif au titre de la couverture restante » inclus dans les « passifs liés à des contrats d'assurance émis ». La variation des frais d'acquisition reportés de la période est comprise dans les frais d'acquisition attribuables au compte de résultat.

Par la suite, la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante est augmentée de toute autre prime reçue et diminuée du montant comptabilisé en résultat pour les services fournis. Si, à tout moment avant et pendant la période de couverture, les faits et les circonstances indiquent qu'un groupe de contrats est ou devient onéreux, le Groupe comptabilisera une perte en résultat et augmentera le passif au titre de la couverture restante.

Le modèle général reste applicable pour l'évaluation des sinistres encourus. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés à taux courant.

2.2 Jugements et estimations significatifs

2.2.1 Estimations des flux de trésorerie futurs

Pour estimer les flux de trésorerie futurs, le Groupe intègre, de manière impartiale, toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif à la date de clôture. Ces informations comprennent des données historiques internes et externes sur les sinistres et autres expériences, mises à jour pour refléter les attentes actuelles des événements futurs.

Les estimations des flux de trésorerie futurs sont calculées en s'appuyant principalement sur la granularité du groupe de contrat mais le segment de provisionnement peut être plus précis si nécessaire. Les méthodologies actuarielles usuelles sont utilisées. Les estimations des flux de trésorerie futurs par entité sont calculées via un processus d'allocation.

Les estimations des flux de trésorerie futurs reflètent l'opinion du Groupe sur les conditions actuelles à la date de clôture, dans la mesure où les estimations de toute variable de marché pertinente sont cohérentes avec les prix du marché observables.

Lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs, le Groupe prend en compte les attentes actuelles des événements futurs qui pourraient affecter ces flux de trésorerie. Cependant, les attentes de changements futurs de la législation qui modifieraient ou libéreraient une obligation actuelle ou créeraient de nouvelles obligations dans le cadre de contrats existants ne sont pas prises en compte tant que le changement de législation n'est pas matériellement promulgué.

Les flux de trésorerie dans les frontières d'un contrat sont ceux qui sont directement liés à l'exécution du contrat, y compris ceux pour lesquels le Groupe dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur leur montant ou leur calendrier. Ils comprennent les paiements aux assurés (ou pour leur compte), les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats. Les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats comprennent à la fois les coûts directs et l'allocation des frais généraux fixes et variables.

Les frais généraux sont attribués aux activités d'acquisition, aux autres activités d'exécution et aux autres activités au niveau de l'entité locale en utilisant des techniques de comptabilité par activités. Les flux de trésorerie attribuables aux activités d'acquisition et aux autres activités d'exécution sont affectés à des groupes de contrats en utilisant des méthodes systématiques et rationnelles qui sont appliquées de manière cohérente à tous les coûts présentant des caractéristiques similaires.

2.2.2 Taux d'actualisation

Le Groupe utilise la méthodologie de l'approche « *bottom-up* » pour déterminer les courbes d'actualisation. Cette approche consiste à déterminer les taux d'actualisation en ajustant une courbe des taux sans risque liquide pour refléter les différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers qui sous-tendent les taux observés sur le marché et les caractéristiques de liquidité de l'assurance.

Le groupe utilise la courbe de taux sans risque Eiopa³.

2.2.3 Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé pour refléter la compensation que le Groupe exigerait pour supporter le risque non financier et son degré d'aversion au risque.

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé en utilisant la technique du niveau de confiance. Le Groupe applique cette technique au montant brut et calculera le montant du risque transféré au réassureur en appliquant les conditions des traités de réassurance.

En appliquant la technique du niveau de confiance, le Groupe estime la distribution de probabilité de la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs des contrats à chaque date de reporting et calcule l'ajustement au titre du risque non financier comme l'excédent de la valeur en risque au niveau de confiance cible sur la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs en tenant compte des risques associés sur toutes les années futures.

L'ajustement au titre du risque non financier s'appuie sur une approche niveau de confiance avec une probabilité supérieure à 85%.

2.3 Présentation

IFRS 17 modifie considérablement la façon dont les contrats d'assurance et de réassurance sont présentés et communiqués dans les états financiers consolidés du Groupe.

Selon la norme IFRS 17, les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, et les portefeuilles de contrats de réassurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Tous les droits et obligations découlant d'un portefeuille de contrats sont présentés sur une base nette ; par conséquent, les soldes tels que les créances et dettes d'assurance et les prêts aux assurés ne sont plus présentés séparément. Tout actif ou passif comptabilisé pour les flux de trésorerie survenant avant la comptabilisation du groupe de contrats correspondant (y compris tout actif pour les flux de trésorerie d'acquisition d'assurance) est également présenté dans le même poste que les portefeuilles de contrats correspondants.

En termes de présentation, les différents produits et charges des contrats d'assurance et de réassurance sont décomposés dans le compte de résultat entre:

³ Eiopa : European Insurance and Occupational Pensions Authority

■ un résultat des activités d'assurance comprenant les produits des activités d'assurance (correspondant au service des contrats d'assurance rendu dans l'exercice) et les charges afférentes à l'activité d'assurance (c'est-à-dire les sinistres survenus et les autres charges liées au service d'assurance rendu); Les montants provenant des contrats de réassurance sont présentés séparément.

■ un résultat financier d'assurance et de réassurance.

La présentation séparée des résultats de souscription et des résultats financiers selon les normes IFRS 17 et IFRS 9 (cf. §3 Application d'IFRS 9 Instruments financiers) apporte une transparence accrue sur les sources de bénéfices et la qualité des revenus.

2.3.1 Résultat des services d'assurance

Le résultat des services d'assurance est constitué des produits d'assurance et des charges d'assurance.

Produits d'assurance :

Les produits d'assurance remplacent l'indicateur de primes brutes d'assurance présenté auparavant.

Pour les contrats évalués en PAA, le produit d'assurance est comptabilisé sur la base d'une affectation des encaissements de primes attendus à chaque période de couverture, qui est fondée sur le passage du temps. Il est constitué des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

■ Primes brutes émises :

Les primes brutes émises correspondent aux primes facturées hors taxes, nettes d'annulation. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture. Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisé dans les pays où le Groupe est présent.

Les commissions versées aux cédantes (partenaires externes), sont désormais déduites du produit d'assurance conformément aux exigences de la norme IFRS17. Elles sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

■ Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et no claims bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

■ Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Les exigences d'IFRS 17 visant à comptabiliser les produits d'assurance sur la période de couverture entraînent une comptabilisation plus lente des produits par rapport à la pratique antérieure du Groupe basée sur la durée du contrat.

Autre information publiée: Le Chiffre d'affaires consolidé

Bien que la norme IFRS17 ne le requiert pas, l'indicateur du chiffre d'affaires consolidé du Groupe comprenant les revenus d'assurance, de service et d'affacturage est maintenu au sein des annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé se compose désormais:

- Des produits d'assurance (cf. § ci-dessus « *Produits d'assurance* »),
- Des revenus des autres activités, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances.
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit ;
 - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées).

Charges d'assurance :

Les charges qui sont directement liées à l'exécution des contrats sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que charges d'assurance, généralement lorsqu'elles sont encourues. Les charges qui ne sont pas directement liées à l'exécution des contrats seront présentées en dehors du résultat d'assurance.

Les charges d'assurance comprennent les charges de prestation des contrats, les frais généraux attribuables et la provision pour composante onéreuse.

Charges de prestations des contrats

Les charges de prestation des contrats comprennent les sinistres payés, les estimations des flux de trésorerie futurs, ainsi que l'ajustement au titre du risque non financier.

Sinistres payés : Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Estimations des flux de trésorerie futurs :-cf. §. 2.2. Évaluation – Jugements et estimations significatifs.

Ajustement au titre du risque non financier : cf. §. 2.2 Évaluation – Jugements et estimations significatifs.

Frais généraux attribuables:

Les frais d'acquisition attribuables comprennent les commissions d'acquisition et les autres frais généraux attribuables obtenus via l'allocation des frais par activité (cf. §. 2.2. Évaluation – Jugements et estimations significatifs).

Provision pour composante onéreuse :

La variation de la composante onéreuse comprend la nouvelle dotation, l'amortissement et la reprise au titre de la période.

(cf. §. 2.2 Évaluation – Jugements et estimations significatifs).

2.3.2 Résultat des cessions en réassurance

L'ensemble des opérations de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Comme le requiert IFRS 17, les fonds reçus des réassureurs figurent désormais à l'actif au sein du poste « actifs liés à des contrats de réassurance détenus ».

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

2.3.3 Produits financiers ou charges financières d'assurance

Selon la norme IFRS 17, les variations de la valeur comptable des groupes de contrats résultant des effets de la valeur temps de l'argent, du risque financier et de leurs variations sont généralement présentées comme des produits ou des charges de financement d'assurance.

Le Groupe a l'intention d'appliquer l'option offerte par l'IFRS 17 de désagréger les charges financières d'assurance ou de réassurance entre le compte de résultat et les OCI (Other Comprehensive Income). L'application de cette option se traduit par une désactualisation en charge financière des provisions techniques au taux à l'origine, ainsi qu'une comptabilisation en OCI de l'écart avec la désactualisation au taux courant. Cette option permet également le reclassement en OCI d'une portion des écarts d'estimation des flux de trésorerie d'exécution provenant de variations sur les hypothèses financières.

Si le Groupe décomptabilise un contrat à la suite d'un transfert à un tiers ou d'une modification du contrat, tout montant restant des OCI cumulés pour le contrat sera reclassé dans le compte de résultat.

2.4 Impact lié à la transition

2.4.1 Méthodes de transition

Comme requis par la norme, la date de transition à IFRS17 est le 1^{er} janvier 2022 et les informations comparatives lors de l'adoption d'IFRS 17 sont retraitées.

Le Groupe n'est pas concerné par les dispositions de transition d'IFRS 4 à IFRS 17 telles que décrites par la norme car celles-ci ne s'appliquent pas à la PAA.

2.4.2 Impact au 1er janvier 2022

Les impacts au 1^{er} janvier 2022 sur le bilan consolidé sont les suivants :

ACTIF au 1er janvier 2022 (en millions d'euros)	Publié	Retraité	Impacts liés à IFRS17
Ecart d'acquisition et autres incorporels	230	230	0
Placements des activités d'assurance	3 213	3 213	0
Créances d'affacturage	2 690	2 690	0
Actifs liés à des contrats de réassurance détenus	512	289	-224
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	517	0	-517
Frais d'acquisition reportés	39	0	-39
Impôts différés actifs	58	63	5
Autres actifs	779	782	3
TOTAL ACTIF	8 039	7 268	-771

PASSIF au 1er janvier 2022 (en millions d'euros)	Publié	Retraité	Impacts liés à IFRS17
Capitaux propres part du groupe	2 141	2 232	91
Dettes d'affacturage	2 699	2 699	0
Passifs liés à des contrats d'assurance émis	1 859	1 250	-609
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	287	0	-287
Impôts différés passifs	120	153	33
Autres passifs	933	933	0
TOTAL PASSIF	8 039	7 268	-771

3. Application d'IFRS 9 Instruments financiers

3.1. Principes généraux

La norme IFRS 9, remplaçant IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, est en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Toutefois, le Groupe avait appliqué l'exemption temporaire d'IFRS 9 offerte pour ses entités d'assurance et entités dont les activités sont liées à l'assurance (entités de services, fonds consolidés). Par conséquent, le Groupe applique IFRS 9 pour la première fois le 1er janvier 2023, sans pro forma sur les périodes antérieures, conformément à l'option offerte par la norme.

Depuis 2018, la norme IFRS 9 est déjà appliquée par les entités portant l'activité d'affacturage.

3.1.1 Classification

La classification des actifs financiers selon IFRS 9 et qui sont qualifiés d'instruments de dette est généralement basée sur la manière dont un actif financier est géré (modèles d'activité ou « business model ») et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

La norme IFRS 9 comprend trois principales catégories d'évaluation pour les actifs financiers - évalués au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ultérieurement recyclables en résultat (JVOCI)⁴ et à la juste valeur par résultat (JVR)⁵ - et élimine les anciennes catégories de la norme IAS 39, soit les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels ; et

⁴ JVOCI : Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

⁵ JVR : Juste valeur par le biais du compte de résultat / JVRO : sur Option

- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la JVOCI s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois la collecte de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVOCI comme décrit ci-dessus, sont évalués à la JVR. En outre, lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui satisfait par ailleurs aux exigences d'évaluation au coût amorti ou à la JVOCI comme étant évalué à la JVR si cela permet d'éliminer ou de réduire de manière significative un décalage comptable qui se produirait autrement.

Néanmoins, lors de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut choisir irrévocablement de présenter les variations ultérieures de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est effectué instrument par instrument et induit que les variations de JV comptabilisées en OCI ne sont pas recyclables en résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, et que seuls les dividendes reçus font l'objet d'une comptabilisation distincte en résultat.

3.1.2 Dépréciation

Méthodologie de calcul de l'ECL (*Expected Credit Loss* ou pertes de crédit attendues)

Les ECL sont une estimation des pertes de crédit pondérée selon leur probabilité et actualisée. Les pertes de crédit sont mesurées comme la valeur actuelle de toutes les insuffisances de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus au Groupe conformément au contrat et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir).

Les principales données utilisées pour l'évaluation des ECL sont les structures à terme de la PD, de la LGD et de l'EAD. Les ECL pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sont calculés en multipliant la PD sur 12 mois par les LGD et EAD respectifs et en actualisant le résultat à la date de clôture. Les ECL à maturité sont calculés en sommant tous les ECL calculés à chaque pas annuel entre 1 an et la date de remboursement final du titre (obtenus en multipliant chaque PD annuelle par les LGD et EAD correspondants, puis en actualisant le résultat).

Pour des raisons de calibration et de modélisation, une segmentation a été définie sur la base de la zone géographique et du secteur économique des contreparties.

Pour déterminer les PD (Probabilité de défaut) sur chaque segment, et à chaque échéance annuelle, le Groupe utilisera les tables de PD dérivées du score de crédit (DRA) de Coface.

Le LGD (*Loss Given Default*) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut, exprimée en pourcentage.

Le Groupe estime les paramètres de LGD selon la même segmentation que pour les PD, sur la base des indemnités historiques et des taux de recouvrement des créances sur les contreparties en défaut.

En cas d'absence de résultats de calibration statistique robustes pour la variable macroéconomique sélectionnée, le Groupe a proposé de considérer une LGD constante et conservatrice (c'est-à-dire indépendante du scénario) pour le calcul de l'ECL.

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. Le Groupe déduit l'EAD de l'exposition actuelle à la contrepartie et des changements potentiels du montant actuel autorisé par le contrat, y compris l'amortissement et les remboursements anticipés. L'EAD d'un actif financier est sa valeur comptable nette d'amortissement (« coût amorti ») au moment de la défaillance.

3.2. Impacts à la transition

3.2.1 Impacts au 1er janvier 2023

La norme IFRS 9 affecte la classification et l'évaluation des actifs financiers détenus par le groupe au 1er janvier 2023 comme suit.

- **Les instruments dérivés actifs et passifs**, qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et évalués à la JVR selon IAS 39, sont également évalués à la JVR selon IFRS 9.
- **Les instruments de dettes** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 peuvent en IFRS 9 être évalués à la JVOCI ou à la JVR, selon les circonstances particulières.
- **Les instruments de capitaux propres** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 sont évalués à la JVR en IFRS 9.
Toutefois, le portefeuille actuel de placements en actions cotées est détenu à des fins stratégiques à long terme et est désigné comme étant à la JVOCI le 1er janvier 2023. Il en va de même pour les titres de participation dans des sociétés non consolidées.
Par conséquent, tous les gains et pertes de juste valeur sur ces deux catégories d'actions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le compte de résultat et aucun gain ou perte ne sera reclassé dans le compte de résultat lors de la cession de ces placements.
- **Les placements détenus jusqu'à leur échéance** évaluée au coût amorti selon l'IAS 39 sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon l'IFRS 9.
- **Les prêts et créances** évalués au coût amorti selon IAS 39 sont également évalués au coût amorti selon IFRS 9.

Comme la majorité des actifs financiers du Groupe sont évalués à la juste valeur avant et après la transition vers IFRS 9, les nouvelles exigences de classification n'ont pas d'impact significatif sur le total des capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2023. Aussi le total des capitaux propres du Groupe n'est-il affecté que par les cas de reclassements entre les catégories d'évaluation du coût amorti et de la juste valeur.

Les nouvelles exigences de dépréciation entraînent pour le Groupe des provisions pour pertes supplémentaires, principalement sur les instruments de dette évalués à JVOCI. En revanche, cela n'a pas d'impact sur le total des capitaux propres du Groupe car la perte reconnue est compensée par une variation de réévaluation à la juste valeur en sens inverse ; en effet, la reconnaissance des provisions pour pertes ne réduit pas la valeur comptable de ces investissements, qui reste à leur juste valeur.

3.2.2 Impacts détaillés au 1er janvier 2023

Synthèse des reclassements par catégorie

Les tableaux suivants présentent la synthèse des reclassements entre IAS 39 et IFRS 9 par catégorie d'instruments.

En net de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-26									
	Actifs à la JVRO	0										
	AFS	2 902 405	-499 766		-2 236 992	-162 592	-3 054					
	Prêts et créances	100 246					-100 246					
	HTM	1 842			-1 842							
	Instruments dérivés	10 108						-10 108				
	Total IAS 39 au 31/12/2022	3 014 627										
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI		23 079						3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instrument de KP		476 714						-11 727		11 727	476 714
	JVRO - Instruments de dettes											0
	JV OCI R - Instruments de dettes				2 238 834				154 830	-154 193	-422	2 239 050
	JV OCI NR - Instruments de KP					162 592			-63 055	30 460	32 596	162 592
	Coût amorti - Instruments de dettes						3 054					3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246					100 246
	Instruments dérivés							10 108				10 108
Total IFRS 9 au 01/01/2023											3 014 842	

L'écart entre IAS 39 et IFRS 9 de 216 k€ correspond aux obligations qui étaient précédemment (en IAS 39) classifiées en HTM et qui sont, sous IFRS 9, classifiées et donc réévalués en JV OCI.

En brut de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-26									
	Actifs à la JVRO	0										
	AFS	2 940 981	-505 747		-2 236 992	-195 188	-3 054					
	Prêts et créances	100 246					-100 246					
	HTM	1 842			-1 842							
	Instruments dérivés	10 108						-10 108				
Total IAS 39 au 31/12/2022		3 053 203										
IFRS 9	JVR - Instrument de dette - non SPPI		23 079						3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instrument de KP		482 695						-11 727		5 746	476 714
	JVRO - Instruments de dettes											0
	JV OCI R - Instruments de dettes				2 238 834				154 830	-154 193		2 239 471
	JV OCI NR - Instruments de KP					195 188			-63 055	30 460		162 592
	Coût amorti - Instruments de dettes						3 054					3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246					100 246
	Instruments dérivés							10 108				10 108
	Total IFRS 9 au 01/01/2023											

Réconciliation entre les provisions pour dépréciations IAS 39 et IAS 37 et la perte de crédit attendue en IFRS 9

Ce tableau présente le détail des effets du changement lié à l'application de la nouvelle méthodologie de dépréciation mise en place en application de la norme IFRS 9.

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers dépréciation des titres de participations consolidés	Retraitement des dépréciations au titre d'IFRS9	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	AFS	-38 576	5 981			32 596				
	Prêts et créances	0								
	HTM	0								
	Total IAS 39 au 31/12/2022	-38 576								
IFRS 9	JVR - Instrument de dette - non SPPI									0
	JVR - Instrument de KP		-5 981						5 981	0
	JVRO - Instruments de dettes									0
	JV OCI R - Instruments de dettes									-422
	JV OCI NR - Instruments de KP					-32 596			32 596	0
	Coût amorti - Instruments de dettes									0
	Coût amorti - Prêts et créances									0
	Dépré. Titres de participations consolidés									0
Total IFRS 9 au 01/01/2023										-422

Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 reclassés en coût amorti en IFRS 9

Le Groupe n'a pas procédé à des reclassement d'instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 en coût amorti en IFRS 9 et n'est donc pas concerné par cette annexe.

Classement des instruments financiers et des provisions pour dépréciation par Bucket

Afin de distinguer les titres concernés par l'une ou l'autre méthodologie de calcul des ECL, la norme IFRS 9 définit trois différents Buckets :

- le Bucket 1 qui correspond aux actifs dits sains, et pour lesquels la méthode d'ECL sur 12 mois sera suivie
- le Bucket 2 qui correspond aux actifs dits détériorés et ayant subi une détérioration significative du risque, pour lesquels le calcul d'ECL à maturité sera appliqué
- le Bucket 3 pour les actifs dits douteux auxquels nous appliquerons un ECL égal au coût amorti de des titres.

Un actif est considéré comme douteux si un indice objectif de défaillance de l'émetteur est détecté. Le groupe considère par exemple comme indice objectif le non-paiement de coupon sur l'une des émissions de l'émetteur.

Le Bucket n'est pas fixe dans le temps, un actif financier pourra donc changer de Bucket selon sa sensibilité et son évolution au risque de crédit. Le changement de Bucket peut ainsi se réaliser pour toute amélioration ou détérioration significative du risque de crédit.

<i>(en milliers d'euros) Brut de provision</i>	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JVOCIR - Instruments de dettes	2 239 471	2 200 687	38 784	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
Total au 01/01/23	2 342 771	2 303 987	38 784	0

<i>(en milliers d'euros) Provision</i>	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JVOCIR - Instruments de dettes	-422	-318	-103	0
Coût amorti - Instrument de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
Total au 01/01/23	-422	-318	-103	0

<i>(en milliers d'euros) Net de provision</i>	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JVOCIR - Instruments de dettes	2 239 050	2 200 369	38 681	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
Total au 01/01/23	2 342 349	2 303 669	38 681	0

4. Normes et amendements publiés mais non encore en vigueur

De nouvelles normes sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1er janvier 2023 et une application anticipée est autorisée. Cependant, le Groupe n'a pas adopté de manière anticipée les nouvelles normes dans la préparation de ses états financiers consolidés.

Note 1. Ecarts d'acquisition

La valeur des écarts d'acquisition baisse de 439 milliers d'euros sur le premier trimestre 2023 ; cette évolution est due entièrement à la variation des taux de change.

Les écarts d'acquisition se décomposent par région ainsi :

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/12/2022
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 925	8 913
Méditerranée & Afrique	22 526	22 868
Amérique du Nord	6 400	6 525
Amérique du Sud	0	-17
TOTAL	155 521	155 960

Note 2. Autres immobilisations incorporelles

La valeur des autres immobilisations incorporelles baisse de 1 310 milliers d'euros sur le premier trimestre 2023 ; cette évolution s'explique principalement par une augmentation de la valeur brute de 1 926 milliers d'euros compensée par des dotations aux amortissements pour 3 235 milliers d'euros.

Note 3. Placements des activités d'assurance

Analyse par catégorie

(en milliers d'euros)	31/03/23					31/12/22						
	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes
Actifs à la JV par OCI (*)	2 489 835	-410	-93 445	2 395 980	2 395 980	0	3 024 417	-38 576	-83 436	2 902 405	2 902 405	0
Obligations et effets publics	2 373 420	-410	-133 541	2 239 469	2 239 469		2 974 201	-38 576	-151 105	2 784 520	2 784 520	
Titres de participations	51 290		35 322	86 612	86 612		50 216		67 669	117 885	117 885	
Actions par OCI non recyclable	65 125		4 774	69 899	69 899							
Parts de SCI												
Actifs au coût amorti	106 532	0	0	106 532	106 253	-279	102 088	0	0	102 088	102 088	0
Obligations et effets publics	3 054			3 054	2 775	-279	1 842			1 842	1 842	
Prêts et créances	1 421			1 421	1 421		4 298			4 298	4 298	
Dépôts à terme	102 057			102 057	102 057		95 947			95 947	95 947	
Actifs à la JV par résultat	608 922	0	-8 627	600 295	600 295	0	26	0	0	26	26	0
Obligations et effets publics	23 650		-3 426	20 224	20 224							
Actions et autres titres à revenus variables	5 858		-7	5 851	5 851							
Parts de SCI	219 418		-9 619	209 800	209 800							
OPCVM	359 996		4 424	364 420	364 420		26			26	26	
Prêts et créances												
Instruments dérivés	0		658	658	658	0	0	10 330	10 330	10 330	10 330	0
JV positive			658	658	658				10 330	10 330	10 330	
Immobilier de placements	695	0	-407	288	288	0	695	0	-407	288	288	0
TOTAL	3 205 985	-410	-101 822	3 103 752	3 103 473	-279	3 127 227	-38 576	-73 514	3 015 136	3 015 136	0

(*) Juste valeur par OCI (Other Comprehensive Income), capitaux propres

Actifs financiers et ECL par buckets

Ici ne sont présentés que les actifs concernés par la classification par buckets.

(en milliers d'euros) Brut de provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 239 879	2 206 761	33 117	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	103 478	103 478	0	0
Total au 31/03/23	2 346 410	2 313 293	33 117	0

(en milliers d'euros) Provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	-410	-270	-140	0
Coût amorti - Instrument de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
Total au 31/03/23	-410	-270	-140	0

(en milliers d'euros) Net de provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 239 469	2 206 492	32 977	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	103 478	103 478	0	0
Total au 31/03/23	2 346 000	2 313 023	32 977	0

Transfert de buckets (Stock)

Bucket 1	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	2 200 687	63 026	1 750	0	-69 775	19 121	-8 049	2 206 761
- Obligations et effets publics	2 200 687	63 026	1 750	0	-69 775	19 121	-8 049	2 206 761
Instruments de dettes au coût amorti	103 300	39 778	0	0	-36 970	0	425	106 532
- Obligations et effets publics	3 054	0	0	0	0	0	0	3 054
- Prêts et créances	4 298	11 871	0	0	-10 466	0	-4 282	1 421
- Dépôts à terme	95 947	27 907	0	0	-26 504	0	4 707	102 057

Bucket 2	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	38 784	3 422	-1 750	0	-8 043	1 253	-550	33 117
- Obligations et effets publics	38 784	3 422	-1 750	0	-8 043	1 253	-550	33 117
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dépôts à terme	0	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 3	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dépôts à terme	0	0	0	0	0	0	0	0

Transfert de buckets (ECL)

Bucket 1	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	-318	-170	36	0	201	17	-270
- Obligations et effets publics	-318	-170	36	0	201	17	-270
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0
- Dépôts à terme	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 2	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	-103	-63	-36	0	41	-15	-140
- Obligations et effets publics	-103	-63	-36	0	41	-15	-140
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0
- Dépôts à terme	0	0	0	0	0	0	0

Bucket 3	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
Instruments de dettes à la JV par OCI R	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de dettes au coût amorti	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0
- Dépôts à terme	0	0	0	0	0	0	0

Note 4. Créances des activités du secteur bancaire

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/12/2022
Créances des activités du secteur bancaire	2 969 052	2 906 639
Créances en défaut - activités du secteur bancaire	11 490	28 189
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	-11 490	-28 189
TOTAL	2 969 052	2 906 639

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

Note 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/03/23	31/12/2022
Disponibilités	538 935	519 434
Équivalents de trésorerie	26 888	34 353
Total	565 822	553 786

Au 31 mars 2023, le cash opérationnel ressort en hausse de 12.0M€ comparé au 31 décembre 2022. Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles. Aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

Note 6. Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2022	150 179 792	2	300 359 584
Annulation d'actions	0	2	0
Valeur au 31 Mars 2023	150 179 792	2	300 359 584
Déduction des titres auto-détenus	-845 867	2	-1 691 734
Valeur au 31 Mars 2023 hors titres auto-détenus	149 333 925	2	298 667 850

Actionnaires	31/03/23		31/03/22	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd	44 849 425	30,03%	44 849 425	30,03%
Public	104 484 500	69,97%	104 484 500	69,97%
Total hors titres auto-détenus	149 333 925	100%	149 323 212	100%

Note 7. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/03/23	31/12/22
Provisions pour litiges	1 752	1 982
Provisions pour pensions et obligations similaires	45 685	46 223
Autres provisions pour risques et charges	17 910	20 457
Total	65 347	68 662

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires.

Note 8. Dettes de financement

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/12/2022
Exigibilité à moins d'un an		
- Intérêts	9 630	12 170
- Amortissement des frais	-654	-647
- Nominal	226 600	0
Total	235 576	11 523
Exigibilité entre un an et cinq ans		
- Amortissement des frais	-1 311	-1 386
- Nominal	0	226 600
Total	-1 311	225 214
Exigibilité à plus de cinq ans		
- Amortissement des frais	-2 366	-2 457
- Nominal	300 000	300 000
Total	297 634	297 543
TOTAL	531 899	534 280

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023, les dettes de financement du Groupe, d'un montant total de 531,9 millions d'euros, se composent de :

Une émission à taux fixe 4,125 % le 27 mars 2014 de titres subordonnés effectuée par COFACE SA, d'un montant nominal de 380 millions d'euros et arrivant à échéance le 27 mars 2024.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE SA de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Les titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe.

Le 21 septembre 2022, COFACE SA a réalisé une opération de rachat portant sur ses obligations subordonnées émises en 2014 pour un montant de 153 millions d'euros, à un prix fixe de 103,625%.

Le montant nominal après cette opération de rachat est à présent de 227 millions d'euros, toujours à échéance 27 mars 2024.

Une nouvelle émission de titres subordonnés à taux fixe 6,000% a été réalisée le 22 septembre 2022, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 22 septembre 2032.

Note 9. Passifs locatifs

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/12/2022
Passifs locatifs - Location immobilière	63 963	65 449
Passifs locatifs - Location mobilière	9 605	9 173
Passifs locatifs - Location	73 567	74 622

Note 10. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/12/2022
LRC - Provisions pour couvertures restantes	93 141	100 282
LIC - Provisions pour sinistres encourus	1 322 821	1 332 298
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 415 962	1 432 580
LRC - Provisions pour couvertures restantes cédées	-70 891	51 291
LIC - Provisions pour sinistres encourus cédés	411 456	304 926
Part des réassureurs dans les passifs techniques	340 565	356 217
Provisions techniques nettes	1 075 397	1 076 364

Note 11. Ressources des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/12/2022
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	917 020	743 230
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	405 590	389 300
Dettes financières représentées par des titres	1 630 498	1 794 858
Total	2 953 108	2 927 389

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de financement des entités d'affacturage du Groupe – Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Note 12. Chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/03/2022
<i>Primes affaires directes</i>	452 516	414 172
<i>Primes en acceptation</i>	29 924	31 053
Primes brutes émises	482 440	445 225
Ristournes de primes	-33 434	-30 834
Variation des provisions pour primes non acquises	-53 661	-55 225
Revenu d'assurance	395 345	359 166
Accessoires de primes	46 533	39 988
Produits nets des activités bancaires	18 509	16 422
Produits des activités de service	14 747	12 383
Autres revenus	79 789	68 793
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	475 134	427 959

Chiffres d'affaires par région de facturation :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2023	31/03/2022
Europe du Nord	102 181	94 711
Europe de l'Ouest	96 576	79 779
Europe Centrale	45 020	46 939
Méditerranée et Afrique	133 176	115 914
Amérique du Nord	41 947	36 219
Amérique Latine	26 437	22 866
Asie Pacifique	29 797	31 531
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	475 134	427 959

Note 13. Charges des prestations des contrats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2023	31/03/2022
Sinistres payés nets de recours	-170 492	-79 423
Variation des provisions pour sinistre encourus	8 626	-33 581
Total	-161 866	-113 004

Note 14. Frais généraux par destination

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2023	31/03/2022
Frais de gestion de sinistres *	-9 758	-7 224
Commissions d'acquisition des contrats	-50 078	-40 254
Autres charges de l'assurance attribuables à l'activité des contrats	-85 957	-81 002
Frais généraux attribuables à l'activité des contrats	-136 035	-121 256
Charges de l'assurance non attribuables à l'activité des contrats	-24 700	-20 954
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	-6 144	-6 145
Autres charges d'exploitation	-30 488	-31 796
Charges des autres activités	-61 333	-58 895
Frais de gestion de placements **	-2 275	-1 855
TOTAL	-209 401	-189 230
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	<i>-1 411</i>	<i>-1 412</i>

(*) Intégrés dans le poste Charges des prestations des contrats du Compte de Résultat consolidé

(**) Intégrés dans le poste Produit des placements net de charges hors coût de l'endettement du Compte de Résultat consolidé

Note 15. Résultat des cessions en réassurance

(en milliers d'euros)	31/03/2023	31/03/2022
Sinistres cédés	38 373	26 577
Variation des provisions sur sinistres nets de recours cédées	5 829	-18 560
Commissions payées par les réassureurs	42 692	37 716
Produits des cessions en réassurance	86 894	45 734
Primes cédées	-135 599	-119 013
Variation des provisions de primes cédées	27 415	20 769
Charges des cessions en réassurance	-108 184	-98 244
Total	-21 290	-52 511

Note 16. Résultat financier net hors coût de l'endettement*

(en milliers d'euros)	31/03/23	31/03/22 (*)	Variation
Revenus des placements			
Montants comptabilisés en compte de résultat			
Revenus des placements	15 398	7 226	8 172
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-11 426	1 419	-12 845
Plus ou moins-values de cessions	2 826	3 789	-963
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	-4	-393	389
Pertes et profits de change	-6 259	1 960	-8 219
Frais de gestion des placements	-3 144	-2 740	-404
Montants total comptabilisés en compte de résultat	-2 610	11 261	-13 871
Montants comptabilisés en OCI (**)	29 757	-323 166	352 922
Total revenus des placements	27 147	-311 905	339 052

(*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9

Les changements de libellés de la colonne comparative 31/03/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

(**) Other Comprehensive Income

(en milliers d'euros)	31/03/23	31/03/22 (*)	Variation
Charges financières nettes des contrats d'assurance			
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	-13 126	-652	-12 474
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	3 256	-4 653	7 910
Pertes et profits de change liés aux provisions techniques	12	-3 981	3 993
Montants total comptabilisés en compte de résultat	-9 857	-9 286	-571
Montants comptabilisés en OCI (**)	5 477	10 835	-5 359
Total charges financières nettes des contrats d'assurance	-4 380	1 550	-5 929

Charges financières nettes des contrats de réassurance détenus			
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	2 286	-426	2 712
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	-441	597	-1 038
Pertes et profits de change	5 650	-2 414	8 065
Montants total comptabilisés en compte de résultat	7 496	-2 243	9 739
Montants comptabilisés en OCI (**)	-2 908	-1 934	-974
Total charges financières nettes des contrats de réassurance détenus	4 588	-4 177	8 765

Montants total comptabilisés en compte de résultat	-2 361	-11 529	9 168
Montants comptabilisés en OCI (**)	2 569	8 902	-6 333
Total frais de financement d'assurance	208	-2 627	2 835

Montants total comptabilisés en compte de résultat	-4 971	-268	-4 703
Montants comptabilisés en OCI (**)	32 326	-314 264	346 590
Total résultat financier d'investissement	27 355	-314 532	341 887

(*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9

Les changements de libellés de la colonne comparative 31/03/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

(**) Other Comprehensive Income

Note 17. Ventilation du résultat par secteur

31/03/2023 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
Produits des activités d'assurance	72 070	90 912	34 952	106 160	38 046	24 269	28 937	395 345
Charges des prestations des contrats	-17 335	-34 677	-9 249	-35 286	-12 102	-44 779	-8 436	-161 866
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	-19 693	-45 837	-9 101	-30 599	-13 992	-6 969	-9 675	-135 867
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	-139	663	156	0	0	107	0	786
Charges afférentes aux activités d'assurance	-37 167	-79 851	-18 195	-65 885	-26 094	-51 642	-18 111	-296 946
RESULTAT D'ASSURANCE	34 903	11 061	16 758	40 275	11 952	-27 373	10 825	98 399
Résultat des cessions en réassurance	-16 501	1 162	-6 732	-10 910	-6 376	24 478	-6 410	-21 290
RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE	18 401	12 222	10 025	29 365	5 576	-2 895	4 415	77 109
Autres revenus	34 213	7 365	9 522	22 601	3 901	1 327	860	79 789
Autres charges	-19 320	6 557	-10 482	-22 169	-7 934	-2 998	-5 156	-61 501
Coût du risque	-86	0	26	0	0	0	0	-60
RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE	33 208	26 144	9 091	29 796	1 543	-4 566	120	95 336
Résultat financier net	-5 012	1 366	-414	-5 298	349	959	3 079	-4 971
Autres produits et charges opérationnels	-24	1	-142	-267	-218	337	-30	-344
Charges de financement	-42	-7 403	-103	-103	-165	-44	-52	-7 911
RESULTAT OPERATIONNEL	28 130	20 109	8 432	24 129	1 509	-3 315	3 117	82 109
Impôts sur les résultats	-6 680	-2 917	-1 426	-8 011	-370	-945	-581	-20 929
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	21 450	17 192	7 005	16 117	1 140	-4 260	2 536	61 180
Participation ne donnant pas le contrôle	-1	0	0	-4	0	0	0	-6
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	21 449	17 192	7 005	16 113	1 140	-4 260	2 536	61 174
Autres indicateurs clés - vue comptable								
Total Chiffre d'affaires	106 283	98 277	44 474	128 761	41 947	25 596	29 797	475 134
Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)	-17 474	-34 014	-9 094	-35 286	-12 102	-44 673	-8 436	-161 079
Total Frais généraux (y c. commissions)	-39 026	-41 425	-19 583	-52 779	-22 014	-9 967	-14 849	-199 643
Réconciliation entre les comptes et la communication financière								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	106 283	98 277	44 474	128 761	41 947	25 596	29 797	475 134
Réallocation des primes en acceptation	-4 102	-1 701	546	4 415	0	841	0	0
Total Chiffre d'affaires - vue management	102 181	96 576	45 020	133 176	41 947	26 437	29 797	475 134
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	-17 474	-34 014	-9 094	-35 286	-12 102	-44 673	-8 436	-161 079
Réallocation des sinistres en acceptation	0	-2 073	-329	3 101	0	-698	0	0
Total Charges des prestations des contrats - vue management	-17 474	-36 087	-9 423	-32 185	-12 102	-45 371	-8 436	-161 079
Loss ratio - vue comptable	24,2%	37,4%	26,0%	33,2%	31,8%	184,1%	29,2%	40,7%
Réallocation des opérations en acceptation	1,5%	3,0%	0,5%	-4,1%	0,0%	-3,4%	0,0%	0,0%
Loss ratio - vue management	25,7%	40,5%	26,5%	29,1%	31,8%	180,7%	29,2%	40,7%

31/03/2022 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
Produits des activités d'assurance	68,577	74,156	37,790	93,791	33,580	20,747	30,525	359,167
Charges des prestations des contrats	(39,389)	18,182	(37,470)	(25,269)	(5,033)	(2,512)	(21,513)	(113,004)
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	(20,573)	(37,873)	(9,162)	(24,914)	(12,265)	(5,972)	(10,298)	(121,058)
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	852	(1,766)	158	91	352	40	20	(253)
Charges afférentes aux activités d'assurance	(59,111)	(21,457)	(46,474)	(50,091)	(16,946)	(8,445)	(31,792)	(234,316)
RESULTAT D'ASSURANCE	9,466	52,698	(8,684)	43,700	16,634	12,303	(1,267)	124,851
Résultat des cessions en réassurance	(5,134)	(45,123)	6,831	(14,483)	(8,434)	8,522	5,311	(52,511)
RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE	4,332	7,575	(1,853)	29,217	8,200	20,825	4,044	72,340
Autres revenus	26,046	10,321	8,880	19,266	2,639	838	804	68,793
Autres charges	(17,115)	1,866	(9,135)	(20,773)	(5,410)	(3,251)	(5,275)	(59,093)
Coût du risque	267	(0)	(46)	(0)	(0)	(0)	(0)	221
RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE	13,530	19,762	(2,153)	27,710	5,429	18,412	(427)	82,262
Résultat financier net	(91)	4,244	(2,817)	(929)	(78)	1,095	(1,691)	(268)
Autres produits et charges opérationnels	(0)	(866)	(6)	(304)	(66)	113	(22)	(1,151)
Charges de financement	(32)	(4,570)	(63)	(112)	(210)	(34)	(35)	(5,056)
RESULTAT OPERATIONNEL	13,406	18,570	(5,039)	26,365	5,075	19,586	(2,176)	75,787
Impôts sur les résultats	1 658	-9 845	1 153	-8 175	-1 080	-6 687	-524	-23 500
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	15,064	8,724	(3,886)	18,190	3,995	12,899	(2,700)	52,287
Participation ne donnant pas le contrôle	-1	0	0	5	0	-1	0	4
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	15,063	8,725	(3,885)	18,195	3,994	12,899	(2,700)	52,291
Autres indicateurs clés - vue comptable								
Total Chiffre d'affaires	94,623	84,476	46,670	113,057	36,219	21,585	31,329	427,960
Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)	(38,538)	16,416	(37,312)	(25,177)	(4,681)	(2,472)	(21,493)	(113,257)
Total Frais généraux (y c. commissions)	(37,702)	(38,152)	(18,297)	(45,698)	(17,764)	(9,223)	(15,592)	(182,426)
Réconciliation entre les comptes et la communication financière								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	94,623	84,476	46,670	113,057	36,219	21,585	31,329	427,960
Réallocation des primes en acceptation	88	(4,697)	268	2,857		1,282	202	(0)
Total Chiffre d'affaires - vue management	94,711	79,779	46,939	115,914	36,219	22,867	31,531	427,960
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	(38,538)	16,416	(37,312)	(25,177)	(4,681)	(2,472)	(21,493)	(113,257)
Réallocation des sinistres en acceptation	(0)	(16,669)	3,053	14,081	(0)	(841)	377	(0)
Total Charges des prestations des contrats - vue management	(38,538)	(253)	(34,259)	(11,097)	(4,681)	(3,314)	(21,117)	(113,257)
Loss ratio - vue comptable	56,2%	-22,1%	98,7%	26,8%	13,9%	11,9%	70,4%	31,5%
Réallocation des opérations en acceptation	-0,1%	22,5%	-8,7%	-15,4%	0,0%	3,1%	-1,7%	0,0%
Loss ratio - vue management	56,1%	0,4%	90,0%	11,5%	13,9%	15,0%	68,7%	31,5%

Note 18. Résultat par action

	31/03/23		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 333 925	61 174	0,41
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	149 333 925	61 174	0,41

	31/03/22		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 323 212	52 291	0,35
Instruments dilutifs	0		
Résultat dilué par action	149 323 212	52 291	0,35

Note 19. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/03/2023		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 429 258	1 359 258	70 000
Cautions et lettres de crédit	1 359 258	1 359 258	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	66 500		66 500
Engagements reçus	1 783 550	1 273 960	509 591
Cautions et lettres de crédit	60 503		60 503
Garanties	449 088		449 088
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	573 960	573 960	
Engagements financiers sur participations			
Engagements de garantie	18 181		18 181
Titres nantis reçus des réassureurs	18 181		18 181
Opérations sur marchés financiers	89 293		89 293

Les cautions et lettres de crédit correspondent principalement à :

- une caution solidaire de 226 millions d'euros donnée par Coface Europe au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) ;
- des cautions solidaires de 1 042 millions d'euros données par COFACE SA aux banques finançant l'activité de factoring (Natixis, BNPP, Santander, HSBC, Société Générale) afin de couvrir les lignes de financement bilatérales de Coface Finanz et Coface Poland Factoring.

Les nantissements concernent Coface Europe pour 18,2 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	31/12/22		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 447 127	1 360 427	86 700
Cautions et lettres de crédit	1 360 427	1 360 427	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	83 200		83 200
Engagements reçus	1 890 984	1 295 563	595 421
Cautions et lettres de crédit	146 290		146 290
Garanties	449 131		449 131
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	595 563	595 563	
Engagements financiers sur participations			
Engagements de garantie	320 478		320 478
Titres nantis reçus des réassureurs	320 478		320 478
Opérations sur marchés financiers	105 965		105 965

Note 20. Evénements post-clôture

Il n'y a pas eu d'événements post-clôture.